

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 14-03 DU 10 JUILLET 2014

relative à l'élection du président du Comité de bassin Seine-Normandie

Le Comité de bassin

- Vu l'article D 213-19 III du Code de l'environnement modifié par le décret n°2014-722 du 27 juin 2014 relatif aux comités de bassin
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin approuvé par délibération n° CB 14-01 du 10 juillet 2014
- Vu le dossier du Comité de bassin du 10 juillet 2014

DÉLIBÈRE

Article unique :

Est élu Président du Comité de bassin :

M. François SAUVANET

**La Secrétaire
du Comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

Le doyen, Président de séance

